

AVIS

Urbanisme

L'Administration communale fait savoir que Mr et Mme SERSTE-WILMART demeurant à 1435 CORBAIS, rue de Corbais, 177A bte 204 ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un terrain sis à 5310 SAINT-GERMAIN, rue du Stampia, 27, cadastré section B n°136Cpie

Le projet consiste en la construction d'une habitation et présente les caractéristiques suivantes :

➤ Article 330,11° du CWATUPE - Demande de permis d'urbanisme impliquant l'application de l'article 113 - Demande de dérogation aux prescriptions du permis de lotir DRICOT délivré le 27 janvier 2009

Objet des dérogations :

*Hauteur sous corniche du volume principal

*Rapport façade/pignon

*Verticalité des baies

*Déblayage de la zone de recul

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal d'Eghezée du 19 janvier 2012 au 03 février 2012,

- Soit par télécopie au 081/81.28.35,
- Soit par courrier électronique à l'adresse suivante : info@eghezee.be
- Soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, Service Urbanisme, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, sur rendez-vous, auprès de la Conseillère en Aménagement du Territoire (081/859.284), ou le 03 février 2012 de 9h00 à 9h30 à l'Administration communale, - Service Urbanisme -, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE.

Le dossier peut être consulté à l'adresse précitée.

Des explications techniques seront fournies tous les jours ouvrables de 8H30 à 11H30 et de 13H00 à 16H00, sauf le mardi et le jeudi après-midi, et le samedi de 10 heures à 12 heures.

La Secrétaire,

A EGHEZEE, le 19 janvier 2012
Le Bourgmestre,

Marie-Astrid MOREAU

Dominique VAN ROY